



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

## AVIS PUBLIC

### **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 359-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 278-07-13 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LES NORMES AFFÉRENTES AUX PISCINES CREUSÉES**

#### **Assemblée publique de consultation**

#### CONVOCACTION DE TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 11 mai 2022, le conseil municipal a adopté le second projet du règlement suivant :

#### **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 359-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 278-07-13 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LES NORMES AFFÉRENTES AUX PISCINES CREUSÉES**

Le présent règlement vise à retirer, dans le secteur Paroisse, les distances d'implantation minimale entre une piscine creusée et une ligne latérale ou arrière de lot ainsi qu'à ajouter une distance minimale entre une enceinte (clôture entourant la piscine afin d'en protéger l'accès) et le rebord d'une piscine creusée. Le règlement vise également à retirer la possibilité d'implanter une piscine en cour avant secondaire.

L'objectif est de cesser de régir l'implantation d'une piscine creusée par rapport à une limite de lot de manière à ne plus avoir besoin de valider la conformité à cette norme par un certificat d'implantation ou un certificat de localisation préparé et signé par un arpenteur-géomètre. En régissant la distance entre le rebord de la piscine et l'enceinte, il revient au propriétaire de s'assurer d'implanter son enceinte sur sa propriété.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 mai 2022 à compter de 18 h 30, à l'hôtel de ville sis au 66 rue Notre-Dame à L'Épiphanie. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville sis au 66, rue Notre-Dame à L'Épiphanie, les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et peut également être transmis par courriel en demandant au [frobitaille@lepiphanie.ca](mailto:frobitaille@lepiphanie.ca) ou au 450-588-5515.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 28 avril 2022.

La greffière,

Flavie Robitaille